



Vente d'une maison en indivision avec usufruit

Par **mamica**, le **05/04/2009** à **19:20**

Bonjour,

Ma belle-mère, femme de notre père décédé, est propriétaire de la moitié de la maison qu'elle habite et usufruitière sur l'autre moitié dont nous sommes, mon frère et moi, nus-propriétaires. Or, elle désire vendre cette maison.

Toutefois, étant âgée, elle ne peut assumer les démarches de vente et sa fille qui l'aidaient jusqu'à présent, est gravement malade et ne peut plus le faire.

De plus, elle dit ne pas pouvoir assumer les frais d'entretien de la maison qui étaient assurés au jour le jour par mon père, et elle dit ne pas pouvoir le faire du fait de sa petite retraite. Ces travaux d'entretien incombant à l'usufruitier, dans le cas où la maison se dévaluerait à cause de son manque d'entretien, que pouvons-nous faire mon frère et moi ?

Par ailleurs, pouvons-nous, mon frère et moi, contacter les agences immobilières et faire visiter la maison dont une clé est laissée à un voisin par ma belle-mère qui ne veut pas nous en donner une ? Qui doit payer les frais inhérents aux certificats de conformité, etc. ? Et les éventuelles annonces à faire paraître ? Espérant que ma question n'est pas trop confuse, je vous remercie par avance de votre réponse. Mamica